

Année propédeutique Art et Design Berne et Bienne

Devoirs à domicile de la procédure d'admission 2022/23

Voyage en solitaire durant 12 heures

Étape 1

Déterminez un lieu qui vous est inconnu et vers lequel vous aimeriez faire un aller-retour en 12 heures.

Gardez l'esprit ouvert sur la façon dont vous atteindrez la destination et permettez-vous des changements de direction.

Il est important que vous arriviez à votre destination et que vous reveniez à votre point de départ 12 heures après.

Documentez vos expériences de voyage à l'aide de différents médias. (Photographie, dessin, écriture, documents filmiques, enregistrements sonores, recueil).

Faites comme si vous étiez un appareil d'enregistrement intéressant ! Un cahier de notes est recommandé pour les dessins et les textes.

Important : tout ce matériel collecté sert de base à l'étape 2 et tout n'ira pas dans le dossier des devoirs.

Étape 2

Parmi tout le matériel collecté et produit lors de votre voyage, faites une sélection :

- D'un maximum de 20 photos
- De 3 documents filmiques (2 minutes maximum chacun)
- De 3 enregistrements sonores (1 minute maximum chacun)

Pour les contributions écrites, dessinées ou peintes, vous pouvez décider si une sélection aurait du sens ou non.

Important : Cette sélection ira dans le dossier de devoirs comme premier travail et va servir de point de départ à un travail artistique libre.

Veuillez rendre les films et les documents sonores sous forme de code QR (lien sur Youtube ou Vimeo).

Les objets collectés et conçus doivent être photographiés et mis à disposition de cette manière. Aucun objet original ne doit figurer dans le dossier des devoirs à domicile !

Étape 3

Montrez-nous votre processus ! Comment et pourquoi avez-vous fait ces choix ? A partir de quelles bases avez-vous développé votre propre travail et comment avez-vous procédé ? Prenez le temps nécessaire pour cette étape !

Vous pouvez travailler librement sur différents supports pour votre réalisation ou choisir de vous concentrer sur un seul support.

Dessin, photographie, performance, vidéo/film (QR code), peinture, travail tridimensionnel, travail dans l'espace.

Les performances, les sculptures et les installations doivent être documentées par une photographie ou être disponibles sous forme de document cinématographique et de code QR.

Ce que nous attendons de vous :

Persévérance, intensité, attention, vigilance, courage, intuition, ouverture, immersion....

Ce que nous ne prenons pas en compte :

Clés USB, CDs, DVDs

Intitulez et étiquetez votre travail de manière logique. L'étiquetage doit déjà permettre de reconnaître ce qui est un travail préliminaire, une ébauche et une partie du processus, et ce qui est considéré comme un travail final à vos yeux.

Guidez-nous dans votre travail avec un plan structuré de votre réalisation.

Envoyez-nous impérativement vos devoirs à domicile dans un paquet officiel de la poste : PostPac Öko 6 à :

Ecole d'Arts Visuels Berne et Bienne

PP Examen

Rue de la Gabelle 21

2503 Bienne



Schule für Gestaltung
Bern und Biel
Ecole d'Arts Visuels
Berne et Bienne

L'adresse de l'expéditeur doit figurer sur le paquet de manière lisible.

Délai d'envoi en courrier A prioritaire :

1^{ère} session d'examen à Berne et Bienne : 10 février 2022 / 2^{ème} session d'examen à Berne et Bienne : 28 avril 2022

Il est également possible d'apporter votre dossier aux dates de dépôt susmentionnées entre 8 heures et 12 heures, également dans un carton officiel PostPac Öko6 sur notre site de Bienne.

Ecole d'Arts Visuels Berne et Bienne
Site de Bienne
Rue de la Gabelle 21
2503 Biel/Bienne

Nous ne donnons pas d'informations sur le contenu des devoirs.

Sans plus attendre, mettez-vous au travail ! Nous vous souhaitons beaucoup de succès et des découvertes surprenantes durant cette réalisation, surpassez-vous et surprenez-nous !

PP Bienne: Jacqueline Baum
PP Bern: Martin Fivian et Susanne Schär